

1753

Terme de référence
Coordination locale du PNBSF et des programmes de filets sociaux au Sénégal

1- Contexte

L'évaluation des filets sociaux réalisée en 2013 par la Banque Mondiale liste 12 programmes de filets sociaux mis en œuvre actuellement par le gouvernement. Ces programmes sont gérés par des ministères et des agences différentes, leur couverture est limitée et chacun utilise ses propres outils.

Le gouvernement sénégalais a démontré une grande volonté politique d'augmenter son impact sur la lutte contre la pauvreté et de protéger les personnes vulnérables contre les chocs économiques. Dans ce contexte, le gouvernement cherche à rationaliser la situation actuelle et à inclure la mise en place d'un système unique de filets sociaux dans le Plan Sénégal Emergent (2013-2017).

Pour que le Sénégal établisse un système national de filets sociaux, 3 éléments doivent être mis en place :

- Un mécanisme commun de ciblage qui permette à chaque programme de cibler et d'enregistrer les bénéficiaires
- Un mécanisme de coordination aux niveaux central, régional et local
- Une variété d'interventions qui permettent une couverture adéquate des besoins

Le gouvernement a mis en place la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) en décembre 2012. Il est attendu que la Délégation soit un acteur clé dans l'établissement d'un mécanisme de ciblage commun (le Registre National Unique (RNU)) et assure la coordination effective du secteur au niveau central, régional et local.

Pour le moment, la DGPSN n'a pas encore mis en place de mécanisme de coordination du système national des filets sociaux au niveau local. Cependant, la DGPSN, dans le cadre de la mise en place du RNU et du PNBSF a mis en place des comités régionaux, départementaux, d'arrondissement, communaux, de quartiers/villages depuis 2013. Ces comités sont présidés par les autorités administratives et rassemblent les acteurs sectoriels des services techniques déconcentrés ainsi que des représentants de la communauté.

D'autre part, le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant a mis en place des plateformes techniques opérationnelles depuis Janvier 2010. Ces plateformes techniques sont le fruit d'une expérience acquise depuis plus de 10 ans dans la mise en œuvre de programmes sociaux. Elles regroupent tous les acteurs sectoriels au niveau régional, départemental et arrondissement. Elles sont sous la présidence de l'autorité administrative et le secrétariat exécutif est assuré par le chargé de développement communautaire. Ces plateformes ont pour but d'assurer la coordination des interventions de protection sociale et limiter la fragmentation des services et des demandes.

Il existe d'autres mécanismes de coordination multisectorielle, notamment dans le domaine du VIH, de l'action sociale ou de la nutrition. Aussi, de nombreuses autres initiatives ont été menées dans le cadre de la coordination de projet multisectoriel au niveau régional et local. Ces initiatives s'arrêtent en général avec la fin du projet qu'elle pilote et s'inscrivent rarement dans des processus durables.

Parallèlement, le Sénégal a adopté une nouvelle législation en 2013 : l'acte III de la décentralisation. Les changements majeurs apportés par ce texte et qui peuvent impactés la coordination locale sont :

- la communalisation intégrale qui érige les communautés rurales en communes. Le Sénégal passe de 120 communes à 578
- le transfert de compétences qui responsabilise les communes pour la promotion du bien-être économique, social et culturel de leur population à travers la gestion de neuf domaines de compétence, y compris : l'éducation, la santé et l'action sociale.

2- Objectifs

La mission consiste à faire l'état des lieux des mécanismes de coordination au niveau décentralisé dans les secteurs sociaux en mettant l'accent particulièrement sur les comités mis en place par la DGPSN et d'analyser dans quelle mesure ils permettent une coordination multisectorielle efficace pour l'atteinte des objectifs du PNBSF. En même temps, l'analyse évaluera dans quelle mesure ceux-ci pourraient être utilisés pour un mécanisme de coordination du système national de filets sociaux.

De manière plus spécifique, l'étude portera sur les points suivants :

- Une revue de la littérature sur les mécanismes et outils de coordination, les résultats attendus des processus de coordination et des facteurs facilitants ou bloquants la coordination
- Une revue des mécanismes et outils de coordination intersectoriels existants au niveau décentralisé dans les secteurs sociaux. L'accent sera mis sur l'analyse du niveau de réalisation des missions dévolues les leçons que l'on peut tirer des mécanismes de coordination inter sectorielle au niveau local au Sénégal
- L'acte III de la Décentralisation et l'impact qu'il a sur les mécanismes de coordination au niveau local
- Les recommandations pour une meilleure coordination des programmes de filets sociaux au niveau local

3- Méthodologie

La méthodologie de l'étude consistera :

- a) En une revue de littérature sur les processus et résultats de coordination intersectorielle dans les secteurs sociaux
- b) Une analyse approfondie de 3 mécanismes de coordination dans 3 régions ciblées par les institutions en charge des dits mécanismes:

- Les comités régionaux, départementaux, d'arrondissement, communaux, de villages/quartiers de la DGPSN (choisir une région)
 - Le comité départemental de protection de l'Enfant (CDPE) (à Kolda)
 - Les plateformes techniques opérationnelles du Ministère de la Famille (choisir région)
- c) Une revue globale des autres mécanismes de coordination multisectorielle existant au niveau local :
- les Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) gérés par l'Action Sociale
 - Les mécanismes de coordination des activités liés au VIH
 - Les mécanismes de coordination des activités de nutrition gérés par la CLM

L'analyse des mécanismes de coordination se concentrera autour de 3 axes :

- a. Les résultats obtenus par les activités de coordination des divers mécanismes
- b. Les mécanismes et processus de coordination utilisés pour atteindre les dits résultats
- c. La présence ou l'absence des facteurs facilitant la coordination dans le contexte ciblé

La documentation existante sur les mécanismes ciblés sera analysée, et des entretiens seront conduits avec certains des membres des mécanismes de coordination ciblés dans les régions prédéterminées.

4- Résultats attendus

Un rapport structuré en 3 parties principales :

- 1- Une revue de littérature répondant aux questions clés
- 2- Une analyse des mécanismes de coordination ciblés par l'étude
- 3- Des conclusions et recommandations pour la mise en place d'un mécanisme de coordination du PNBSF et la mesure selon laquelle celles-ci pourraient être utilisés pour la mise en place d'un mécanisme de coordination du système national des filets sociaux